

8 décembre 2023

Avec son bilan épouvantable en matière de droits de l'homme et en tant qu'occupant colonial, le Maroc ne peut pas présider le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, exhorte la société civile sahraouie

Le bilan épouvantable du Maroc en matière de droits de l'homme, y compris son occupation coloniale du Sahara occidental et de son peuple, devrait l'exclure de la présidence du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, selon la société civile sahraouie : « Permettre à Rabat d'assurer la présidence du Conseil, est l'équivalent de confier au loup les affaires de la bergerie »

Alors que le Maroc se mobilise pour assurer la présidence d'un an (2024) du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, qui supervise des milliers de plaintes relatives aux droits de l'homme dans le monde entier, la société civile du Sahara occidental exhorte le Conseil à rejeter la candidature de Rabat, soulignant la détérioration du bilan du Maroc en matière de droits de l'homme, l'occupation et la colonisation de leur patrie, le manque de coopération avec les mécanismes de l'ONU et le ciblage et le harcèlement des défenseurs des droits de l'homme, journalistes et autres pour leur coopération avec l'ONU.

Le Maroc ne respecte pas les normes relatives aux droits de l'homme exigées des membres du [Conseil des droits de l'homme](#) ([ISHR, 2022 \(en anglais seulement\)](#)). Depuis qu'il est devenu membre en 2022, le Maroc a intensifié son harcèlement des journalistes et de toute personne critique. Il continue de détenir et de soumettre des journalistes, des blogueurs et des défenseurs des droits humains à des procès iniques. La liberté de la presse souffre d'une mort lente et délibérée dans le pays, symbolisée par la persécution et l'emprisonnement des journalistes et décrite ainsi dans le rapport de Human Rights Watch «[Ils vous auront quoi qu'il arrive : la stratégie du Maroc pour écraser la dissidence](#)». La catastrophe de Melilla en juin 2022, où au moins 37 migrants sont morts aux mains de la police marocaine à la frontière avec l'Espagne, a également révélé la politisation de la vie des migrants par l'État marocain. Selon les [Experts de l'ONU](#), « le statu quo des frontières de l'Union européenne, à savoir l'exclusion raciale et la violence meurtrière déployées pour empêcher les personnes d'ascendance africaine et moyen-orientale d'entrer, ainsi que d'autres populations non blanches », est une préoccupation qui est partagée aussi par [Amnesty International](#).

La crise humanitaire et des droits de l'homme est encore plus grave dans les régions du Sahara occidental placées sous occupation marocaine depuis 1975. Jusqu'à ce jour, le Maroc continue de dénier au peuple du Sahara occidental son droit à l'autodétermination, condition préalable et fondement sur lesquels reposent tous les autres droits de l'homme, défiant ouvertement les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU qui, depuis le début des années 1990, appellent à un référendum pour le peuple du Sahara occidental.

Les autorités marocaines continuent de harceler les militants qui soutiennent l'autodétermination sahraouie, d'empêcher les rassemblements et d'entraver le travail des organisations non gouvernementales locales de défense des droits humains ([Human Rights Watch, 2023](#)), faisant du territoire un véritable « trou noir de l'information » ([Reporters sans frontières](#)). Au cours des huit dernières années, [le Haut-Commissariat aux droits de l'homme](#) a été empêché d'y accéder. La situation est aggravée par l'expulsion systématique des observateurs internationaux et le refus d'accès des organisations internationales. L'occupation est en train de se transformer en un trou noir militaire en matière de droits humains.

Au sujet du [Sahara occidental, les experts de l'ONU](#) continuent de dénoncer le caractère systématique et calculé des violations commises par l'État marocain, affirmant que ces violations visent à intimider et à dissuader les défenseurs des droits de l'homme au Sahara occidental d'exercer leurs droits à la liberté d'expression et d'association. Le Maroc continu d'exercer des représailles contre les défenseurs des droits de l'homme pour leurs activités pacifiques et légitimes, y compris l'adhésion à des organisations de défense des droits de l'homme, le partage d'informations, ainsi que le dialogue avec l'ONU. Le Maroc est également régulièrement inclus dans le rapport du Secrétaire général de l'[ONU sur les représailles](#) ([A/HRC/51/47](#)), citant des actes de représailles fréquents contre des militants qui coopèrent avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

« Un État qui tente d'entraver le dialogue avec l'ONU, qui refuse de mettre en œuvre et de suivre les recommandations des organes de l'ONU et qui s'en prend même publiquement aux experts de l'ONU, tout en punissant les défenseurs des droits humains pour leur participation au Conseil des droits de l'homme, ne peut pas être autorisé à en assurer la présidence. Il écrasera la légitimité même dont dépend le Conseil des droits de l'homme pour survivre, laissant derrière lui un peuple qui a été placé sous son occupation depuis 1975 », exhorte la société civile sahraouie.

SIGNATURE:

1. Equipe Media
2. Saharawis Today
3. La Ligue pour la protection des Prisonniers Sahraouis dans les prisons Marocaines (LPPS)
4. Association for Natural Resources Monitoring and for Environment Protection in Western Sahara (AREN)
5. Comité de Défense du Droit à l'Autodétermination du Peuple du Sahara Occidental (CODAPSO)
6. Observatoire Saharaoui pour l'enfant et la Femme (OSEF)
7. Comité Sahraoui contre la Torture à Dakhla
8. Association Sahraouie des Victimes de Graves Violations des Droits de l'homme commises par l'état du Maroc (ASVDH)
9. Freedomsun Defenders
10. Sahrawi committee for the defense of human rights in Western Sahara
11. Comité Sahraouie pour la défense de droit de l'homme smara Sahara occidental (csddhssso)
12. L'association Sahraouie pour la Protection et la Diffusion de la Culture et le Patrimoine Sahroui
13. Comité Sahraoui du droits de l'homme et pour la protection des ressources naturelles à Boujdour
14. FAFESA (forum pour l'avenir de la femme Sahraouie)
15. The Collective of Human Rights Defenders in Western Sahara (CODESA)
16. Committee to support the United Nations settlement plan and the protection of Natural Resources in Western Sahara
17. Comité saharai de empleados y trabajadores expulsadas arbitrariamente por el estado marroquí
18. Saharawi Voice
19. Nushatta Foundation
20. Lejse
21. Juventud Activa Saharai
22. Comunidade Saharai en Galicia
23. COSARA
24. Entre dunas
25. Hijas del Sáhara
26. UJSARIO
27. Alimentando Sonrisas
28. Saharawi Youth VS Occupation (SYVO)
29. LPESE
30. Red Ecosocial Saharai
31. Shifa
32. Hijos de las nubes
33. UNMS, Women
34. UGTSARIO, Trade Union
35. UESRIO, Students
36. UPES, Saharawi journalists and writers
37. AFAPREDESA